



cm
VOYAGES
C.MATHEZ

Politique de Développement durable Voyages C.Mathez

Notre entreprise souhaite apporter une contribution positive à son environnement. C'est pourquoi nous nous engageons à promouvoir le développement durable. Le souci de l'environnement et la promotion d'un programme de développement durable plus large font partie intégrante des activités professionnelles et de la gestion de notre entreprise.

Nous voulons contribuer au progrès économique, environnemental et social en vue de parvenir à un développement durable, et initier nos clients à une politique développement durable s'ils n'en ont pas. C'est pourquoi nous suivons et encourageons les bonnes pratiques en matière de développement durable, afin de réduire l'impact environnemental de toutes nos activités et d'aider nos clients et partenaires à faire de même.

- Sensibiliser les clients et les fournisseurs à nos engagements en matière de développement durable et les encourager à adopter de bonnes pratiques de gestion durable.

- Examiner nos performances en matière de développement durable, en rendre compte chaque année et s'efforcer en permanence de les améliorer.

- Assurer la responsabilité et la transparence de nos performances en matière de développement durable.

Cette politique de développement durable identifie 4 valeurs fondamentales et 5 domaines de pratiques durables dans l'ensemble de nos activités.

Notre politique de développement durable repose sur les principes suivants:

- Proposer des services de qualités exceptionnels
- Limiter nos impacts environnementaux en intégrant les considérations relatives au développement durable dans toutes nos décisions et réduire au minimum l'impact de toutes nos activités de bureau et de nos déplacements. Intégrer les considérations relatives au développement durable dans toutes nos décisions.
- Former et développer les connaissances de nos collaborateurs et veiller à ce que l'ensemble du personnel soit pleinement conscient de notre politique de développement durable et s'engage à la mettre en œuvre et à l'améliorer.
- Respecter et dépasser, dans la mesure du possible, l'ensemble de la législation, des réglementations et des codes de pratique nationaux applicables.

Valeurs fondamentales

Droits de l'homme

Notre entreprise respecte et promeut les droits de l'homme tels qu'ils sont décrits dans la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, et nous demandons à nos fournisseurs de faire de même.

Normes du travail

Notre entreprise respecte et applique les normes nationales du travail dans l'ensemble de ses activités. Notre politique en matière de ressources humaines décrit en détail nos normes internes en matière d'emploi.

Environnement

Notre entreprise tient compte de son impact potentiel sur l'environnement et s'efforce de l'éviter ou, lorsqu'il n'est pas possible de l'éviter, de le minimiser. Les politiques respectives de ce document sont mises en place pour prévenir et atténuer les impacts négatifs.

Lutte contre la corruption

Notre entreprise s'engage à appliquer des normes élevées d'honnêteté et d'intégrité de manière cohérente dans l'ensemble de ses activités. Nous agissons conformément à nos valeurs d'entreprise et nous nous engageons à prévenir la corruption et les pots-de-vin sous toutes leurs formes et nous ne les tolérons pas dans nos activités ou chez ceux avec qui nous faisons des affaires.

Lutte contre toute forme de discrimination

Notre entreprise s'engage à ne pas défavoriser ou traiter injustement des personnes pour des motifs non professionnels tels que :

- la couleur de peau / le sexe / le handicap

- la situation familiale
- l'identité de genre / l'orientation sexuelle
- l'âge
- les opinions politiques ou religieuses

L'entreprise s'engage à lutter contre les discriminations à l'égard des personnes liées aux critères ci-dessus.

Lutte contre le travail des enfants

L'entreprise s'interdit d'employer directement ou indirectement des enfants de moins de 15 ans, ou en tout cas de moins que l'âge de fin de scolarité obligatoire dans un pays, si celui-ci est supérieur à 15 ans.

L'âge est strictement contrôlé au moment du recrutement.

Si la présence d'enfants travailleurs est néanmoins détectée, un programme d'accompagnement doit organiser leur retrait de l'entreprise dans les meilleures conditions possibles, en recherchant une solution conforme à l'intérêt de l'enfant et de sa famille, par exemple par le biais d'une contribution financière.

Les jeunes travailleurs (entre l'âge minimum légal et 18 ans) ne doivent pas être employés à des tâches qui mettraient en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur développement physique et intellectuel. Leurs horaires de travail doivent être compatibles avec la poursuite de leur scolarité ou leur participation à des programmes d'apprentissage.

Concrètement, les partenaires commerciaux de Voyages C. Mathez doivent s'engager à ce que les jeunes travailleurs n'occupent pas de postes dangereux, ne travaillent pas la nuit, ne fassent pas d'heures supplémentaires et bénéficient de visites médicales plus

Le développement durable dans la structure de l'entreprise

Notre entreprise considère le développement durable comme faisant partie de sa structure.

Coordination du développement durable

L'entreprise a nommé un coordinateur du développement durable, qui supervise activement la mise en œuvre de cette politique et du plan d'action, et communique régulièrement avec ses collègues et la direction sur l'effet des politiques et actions mises en œuvre, l'état d'avancement des objectifs et formule des recommandations pour les prochaines étapes.

Nom et prénom Gerard Schluter

Fonction : Directeur des opérations de croisière

Contact : Gerard.schluter@matheztravel.com

Il est aidé pour cette tâche par la Direction Générale ; Michelle HERBAUT, Brigitte BAILET

Description des taches

- Coordonner les rapports et la certification de Travelife ;
- Assurer une compréhension générale du développement durable et de la politique de l'entreprise au sein de l'ensemble du personnel ;
- Superviser le plan d'action de l'entreprise et obtenir la contribution et le soutien des collègues pour sa mise en œuvre ;
- Améliorer la durabilité des produits proposés et de la chaîne d'approvisionnement ;
- Rendre compte régulièrement (au moins deux fois par an) à la direction des progrès et des défis en matière de développement durable au sein de l'entreprise ;
- Soutenir la communication interne et externe concernant la politique et les actions de notre entreprise en matière de développement durable.

Accès à la politique

La politique de développement durable de l'entreprise est accessible à tous les employés, aux fournisseurs et au grand public.

- Le développement durable est un sujet standard à l'ordre du jour de nos réunions de bureau.
- Nous sommes en train de développer des outils de communication standard pour atteindre nos fournisseurs, en leur demandant de respecter les normes de développement durable dans la mesure du possible.

Plan d'action

L'entreprise dispose d'un plan d'action en matière de développement durable, avec des objectifs, des actions, des mesures, des responsabilités et un calendrier clair. Les plans d'action sont élaborés sur une base annuelle, avec la participation de tous les employés.

Les membres du personnel peuvent assumer la responsabilité de la mise en œuvre d'actions spécifiques, et l'entreprise reconnaît qu'ils sont la force motrice d'améliorations réussies et continues en matière de développement durable.

Mesures correctives

Si nous constatons des écarts entre les objectifs et les actions prévues, tels que des retards ou des obstacles, nous discuterons avec notre équipe des mesures à prendre pour les surmonter et atteindre le résultat souhaité. Nous élaborerons un plan alternatif et continuerons en conséquence.

Si nous constatons que l'objectif ou l'action ne peut être atteint pour une raison concrète qui n'est pas de notre ressort, nous prendrons les mesures suivantes :

Inscrire l'objectif ou l'action sur notre liste d'« actions potentielles pour l'avenir, afin de pouvoir réessayer ultérieurement.

Remplacer l'objectif ou l'action non réalisé par une nouvelle idée.

Opérations de bureau durables

En commençant par les aspects qui sont directement sous notre contrôle, notre entreprise a mis en place des opérations de bureau durables. Un personnel heureux est synonyme de clients heureux.

L'énergie

- Notre bureau applique une politique stricte d'extinction des lumières et des équipements non utilisés, sous la responsabilité de l'ensemble du personnel.
- Nous utiliserons des ampoules à économie d'énergie (CFL / LED) dans l'ensemble du bureau d'ici la fin de l'année 2019 et n'allumerons les lumières qu'en cas de réelle nécessité.

L'eau

Eau potable

- Le bureau est équipé de distributeurs d'eau connectés au réseau public d'eau pour le personnel du bureau et les clients. (pas de bouteilles en plastique)
- Des tasses et des verres sont disponibles au bureau ou apportés par le personnel lui-même.

Eaux usées

- Nos toilettes sont équipées de dispositifs limitant la consommation d'eau.

Papier

- Notre entreprise ne travaille qu'avec du papier certifié par le label écologique (facilement disponible).
- Le papier est toujours utilisé sur les deux faces, soit en imprimant sur les deux faces, soit en utilisant une face comme papier brouillon.

Déchets

- Notre bureau minimise les déchets par tous les moyens possibles.
- Nous utilisons des poubelles spéciales (une pour le papier, une pour le plastique et une pour les autres déchets).
- L'utilisation de piles est réduite au minimum.

Santé et sécurité

- Une trousse de premiers secours est disponible dans le bureau, à un endroit accessible à l'ensemble du personnel.
- Nos équipes ont commencé des stages de 1er secours à Paris. Nice et Marseille seront programmées en Octobre 2024.

Transport

- Nous réduisons au minimum les déplacements officiels du personnel du bureau. Lors des voyages à l'étranger, les vols sont compensés dans la mesure du possible.

Alimentation

- La préférence est donnée aux aliments produits localement, si possible de manière biologique.
- La restauration est sélectionnée en fonction de la variété, de la qualité nutritionnelle et de l'hygiène des aliments préparés.

Nettoyage

- Les détergents nécessaires sont utilisés pour garantir l'hygiène et la salubrité du bureau.
- Nous n'utilisons aucune substance nocive, y compris les pesticides, les peintures et les produits de nettoyage par des produits et des procédés inoffensifs.

Environnement du bureau

- Notre bureau est décoré de plantes (dans la mesure du possible, les plantes génératrices d'oxygène sont privilégiées).

Développement durable et relations publiques

Notre entreprise a pour objectif de communiquer correctement ses pratiques et réalisations en matière de développement durable à ses partenaires, fournisseurs, clients et au grand public.

Questions sur le développement durable

L'entreprise répond aux questions des clients et des autres parties prenantes concernant le développement durable.

Les coordonnées de notre coordinateur en matière de développement durable sont clairement indiquées sur notre site web.

Le personnel de vente est correctement formé pour répondre aux questions relatives au développement durable ou pour les transmettre au coordinateur du développement durable.

Domaines de pratiques durables

Notre entreprise est en train d'élaborer des lignes directrices spécifiques pour cinq domaines principaux dans lesquels nous intégrons des pratiques durables. Ces politiques s'inscrivent dans le cadre de la présente politique générale de développement durable et sont disponibles sous la forme de documents distincts.

Politique d'hébergement durable

Politique d'approvisionnement durable

Politique de transport durable - *en cours de réalisation*

Politique d'excursions durables - *en cours de réalisation*

Politique de RH durable - *en cours de réalisation*

Voyages Mathez n'encouragera pas les fournisseurs ne respectant pas les droits de l'homme, de la femme, de l'animal, la biodiversité, l'exploitation sexuelle, l'exploitation des enfants. En cas de non respects de ces obligations, Voyages Mathez rompra toutes relations professionnelles avec leurs fournisseurs, de façon unilatérale.